

Projet Rabaska**Mémoire
d'un groupe de citoyens de Beaumont
aux audiences du BAPE
29 janvier 2007****Présenté
par
Gérard Marcoux
et
Camillien St-Pierre****Les porte-parole****Gérard Marcoux****Camillien Saint-Pierre****Les signataires**

Nous sommes un groupe de citoyens de Beaumont en faveur du projet Rabaska. Nous avons voté oui au référendum du 5 décembre 2004 sur le projet de port méthanier. Nous désapprouvons la position prise par la Municipalité de Beaumont, le 17 décembre 2005, à l'effet d'adopter le règlement 523 visant à empêcher l'installation du port méthanier à Lévis. Nous persistons et signons.

À titre de porte-parole de ce groupe de citoyens, nous sommes deux citoyens de Beaumont, le premier étant natif de la place et le second est arrivé en 1970.

Résumé du mémoire

Convaincus que le projet Rabaska rencontrera, au terme des travaux du BAPE et de ses recommandations toutes les normes de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il créera une indéniable opportunité de croissance, de l'emploi aux travailleurs et des revenus aux entreprises de la région, un groupe de citoyens de Beaumont demande que le BAPE autorise la construction du port méthanier dans les limites de Beaumont-Lévis. Il recommande également que le BAPE examine toutes mesures permettant de répondre aux craintes légitimes exprimées.

Le mémoire

Nous croyons qu'une communauté a plus d'avantage à se développer qu'à stagner. Nous voulons faire vivre nos familles. Nous avons choisi de vivre dans notre milieu. Nous voulons que nos enfants puissent gagner leur vie ici si c'est leur choix et nous pensons que le projet de port méthanier, par le développement qu'il apportera, leur procurera une avenue en ce sens. Nous estimons que Beaumont a droit aux mêmes avantages que toute autre municipalité. Nous sommes convaincus que le projet Rabaska, avec les encadrements pertinents, pourra nous permettre de même qu'à nos enfants de travailler et de contribuer au développement de notre communauté.

Nous avons suivi le développement du projet depuis le mois de mars 2004. Nous avons assisté aux diverses rencontres d'information. Nous avons pris connaissance des documents qui ont été distribués autant par le consortium composé de Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France que par la coalition Rabat-Joie qui s'est formée à Beaumont.

Nous avons ensuite suivi attentivement l'évolution du projet, après le référendum du 2 décembre 2004 à Beaumont. Nous avons alors constaté l'ampleur du chemin parcouru par le projet. L'installation de la jetée dans un axe qui en minimise au maximum l'impact, le choix judicieux du site d'implantation des réservoirs pour minimiser leur impact visuel, l'enfouissement partiel des réservoirs de façon à en minimiser la hauteur et la vue, l'élévation d'un talus d'atténuation autour des réservoirs ce qui a pour effet de les dissimuler presque entièrement de la route 132, l'enfouissement complet du gazoduc, de la jetée jusqu'aux réservoirs, y compris sous la route 132 ce qui a pour effet de redonner les terres à l'agriculture, l'éloignement de la torchère du côté de l'autoroute Jean Lesage, la construction d'une voie d'accès à partir de la route Lallemand afin de réduire la circulation lourde sur la route 132 constituent des améliorations sensibles au projet.

Nous avons acquis la conviction qu'il s'agit d'un projet intéressant. Nous sommes assurés qu'il fournira de l'emploi à nos concitoyens et des revenus à nos entreprises. Nous ne regrettons qu'une chose : que le conseil municipal de Beaumont se soit enfermé dans une attitude doctrinale en refusant d'entreprendre des démarches en vue de bénéficier des retombées fiscales et financières du projet.

De plus, nous sommes conscients que le Comité aviseur formé par la Municipalité de Beaumont et mandaté pour la conseiller quant au projet de port méthanier a manqué d'objectivité et d'informations et qu'il a malheureusement précipité ses travaux avec les conséquences qui en ont découlé.

Nous avons examiné les études d'impact et suivi les réponses fournies autant par le promoteur que par les experts aux questions lors des premières audiences du BAPE. Nous avons pris bonne note que le BAPE a déjà donné son appui au projet d'Énergie Cacouna.

Pour toutes ces raisons, nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un projet acceptable et souhaitable. Nous sommes également convaincus que le BAPE reconnaîtra avec les

experts des ministères publics consultés qu'il s'agit d'un projet qui satisfait toutes les normes de sécurité et d'environnement en vigueur dans notre pays. Il s'agit aussi d'une source d'énergie plus propre que les hydrocarbures actuellement utilisés. Son potentiel d'utilisation n'est pas saturé et peut-être que des percées sont à prévoir dans l'automobile.

Pour toutes ces raisons, nous invitons le BAPE à donner son accord à ce projet pour le mieux-être de nos concitoyens, de notre communauté et de notre région.

Mémoire endossé par un groupe de citoyens de Beaumont¹

¹ La liste des signataires parviendra ultérieurement par la poste, sur un document distinct.

